

# Landes atlantiques littorales sur sol assez profond

CODE CORINE 31.231

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles

Étage bioclimatique eu-atlantique à hyperatlantique, de 20 à 100 m d'altitude.

Exposition forte aux embruns et aux vents marins, faible déficit hydrique estival possible.

Position générale sur les pentes des falaises maritimes et sur les bordures des plateaux exposés aux vents.

Substrat général acide, graveleux, granitique, plus ou moins organique, assez profond de type podzolique (voire ranker de colluvions), non fortement désaturé en cations par suite des apports des embruns avec humus de type moder.

### Variabilité

Diversité typologique en fonction essentiellement du positionnement de l'habitat dans la séquence zonale des falaises et des variations de la topographie littorale, secondairement des qualités édaphiques.

**Lande littorale à Dactyle océanique et Genêt à balais maritime** [*Dactylido oceanicae-Sarothamnetum maritimi*], située généralement à la jonction des pentes de falaise et des premiers rebords de la falaise. Elle n'apparaît que sur les promontoires les plus avancés en mer, mais pas nécessairement dans les stations les plus ventilées. Suivant le gradient bionomique zonal, du haut de falaise aux plates-formes plus internes le rôle des halophytes aérohalins va décroissant et on peut distinguer les variations suivantes :

- une sous-association à Armérie maritime [subass. *armerietosum maritimae*], plus halophile, à Armérie maritime (*Armeria maritima*), Carotte porte-gomme (*Daucus gummifer*), Silène maritime (*Silene vulgaris* subsp. *maritima*)... ;
- une sous-association à Scille du printemps [subass. *scilletosum verna*], subprotégée, à Scille du printemps (*Scilla verna*), Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea* sous une forme littorale)... ;
- une sous-association à Fougère aigle [subass. *pteridetosum aquilini*], à tendance d'ourlet préforestier, à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Lierre (*Hedera helix*), Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*)...

**Lande littorale à Bruyère cendrée et Ajonc d'Europe maritime** [*Ulici maritimi-Ericetum cinerae*], occupant les pentes des falaises généralement entre les pelouses aérohalines et les rebords de plateaux, en situations ventilées, mais pas nécessairement les plus ensoleillées. De même que précédemment, suivant le gradient bionomique zonal, on peut distinguer les variations suivantes :

- une sous-association à Armérie maritime [subass. *armerietosum maritimae*], plus aérohaline, au contact des pelouses, avec : Armérie maritime, Carotte porte-gomme, Silène maritime, Euphorbe de Portland (*Euphorbia portlandica*)... ;
- une sous-association typique [subass. *typicum*] ;
- une sous-association à Brachypode penné [subass. *brachypodietosum pinnati*], sous influence des légers placages de sable calcaire, avec : Brachypode groupe penné (*Brachypodium* gr. *pinnatum*), Rosier à feuilles de boucage (*Rosa pimpinellifolia*), Garance voyageuse (*Rubia peregriana*) ;

- une sous-association à Bruyère ciliée [subass. *ericetosum ciliaris*], des substrats plus humides, avec : Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

### Physionomie, structure

Landes rases à très rases fortement anémomorphosées, parfois ouvertes, dominées par les chaméphytes, prenant un aspect en coussinet.

Les espèces halophiles de l'étage aérohalin pénètrent largement l'habitat : Fétuque pruinée (*Festuca rubra* subsp. *pruinosa*), Dactyle océanique (*Dactylis glomerata* subsp. *oceanica*)...

La physionomie est dominée par quelques espèces : Genêt à balais maritime (*Cytisus scoparius* subsp. *maritimus*), Ajonc d'Europe maritime (*Ulex europaeus* f. *maritimus*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*).

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

|                         |                                                  |
|-------------------------|--------------------------------------------------|
| Ajonc d'Europe maritime | <i>Ulex europaeus</i> f. <i>maritimus</i>        |
| Bruyère cendrée         | <i>Erica cinerea</i>                             |
| Callune vulgaire        | <i>Calluna vulgaris</i>                          |
| Genêt à balais maritime | <i>Cytisus scoparius</i> subsp. <i>maritimus</i> |
| Dactyle océanique       | <i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>oceanica</i> |
| Fétuque pruinée         | <i>Festuca rubra</i> subsp. <i>pruinosa</i>      |

### Confusions possibles avec d'autres habitats

La lande littorale à Ajonc de Le Gall prostré [*Uliceta humilis* ; code UE : 4030 (fiche 4030-3)] est très proche. Elle se distingue par la présence de l'Ajonc de Le Gall à floraison estivale et non printanière, par des sols plus squelettiques (de type ranker podzol), par un positionnement en retrait sur les plateaux ou sur les pentes très ensoleillées.

## Correspondances phytosociologiques

Landes maritimes atlantiques sur sol assez profond ; alliance : *Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi* ; groupe d'associations : *Dactylido oceanicae-Uliceta maritimi*.

## Dynamique de la végétation

Quasiment nulle, végétation primaire à subprimaire, spécialisée, permanente, soumise à de fortes contraintes du milieu (vents, embruns, sols).

Cependant une légère dynamique vers les fourrés littoraux (*Ulici maritimi-Prunetum spinosae*) [*Ulici europaei-Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83] est possible en situation quelque peu

protégée ou sur substrat bouleversé. De même le Saule roux (*Salix acuminata*) peut dans ces circonstances se montrer agressif. Les Pins maritimes (*Pinus pinaster*) introduits peuvent éventuellement s'implanter dans la lande en prenant des aspects très anémomorphosés.

Dans la dynamique de reconstruction après incendie, les thérophytes et les halophytes participent de façon variable selon les modifications du milieu.

## Habitats associés ou en contact

En contact inférieur : végétations chasmophytiques et peloussaires aérohalines [*Crithmo maritimi*-*Armerion maritimae*, code UE : 1230].

En contact supérieur : landes atlantiques littorales sur sol squelettique [*Uliceta humilis*, code UE : 4030], fourrés acidiphiles littoraux [*Ulici europaei*-*Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83].

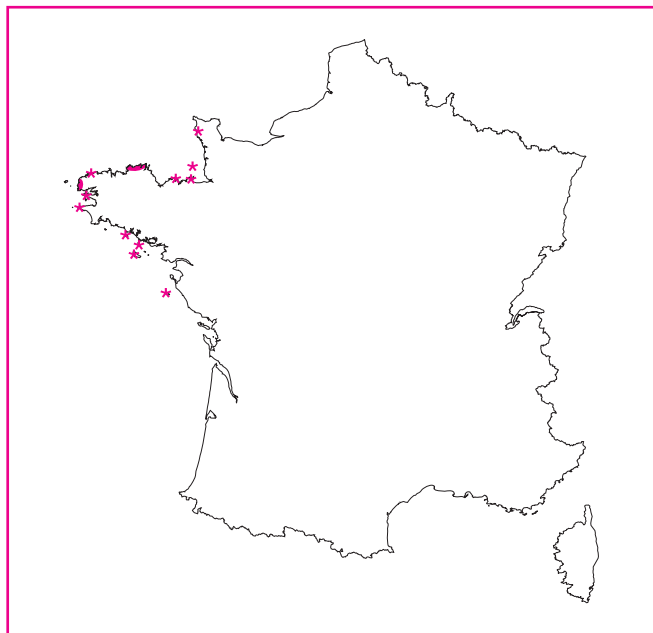
En contact latéral : dalles rocheuses littorales à Orpin d'Angleterre (*Sedum anglicum*) [*Sedion anglici*], parois rocheuses lichéniques, ptéridiaies [*Conopodio majoris*-*Teucrium scorodoniae*].

En dynamique cyclique : plages thérophytiques halophiles du *Saginion maritimae* [code Corine : 15.13] ou, plus à l'abri, du *Thero-Airion* [code Corine : 35.21].

## Répartition géographique

La lande littorale à Dactyle océanique et Genêt à balais maritime n'existe qu'en bioclimat hyperocéanique sur les grands promontoires (nord Cotentin, îles anglo-normandes, pointes finistériennes).

La lande à Ajonc d'Europe maritime et Bruyère cendrée d'exigence eu-atlantique est présente sur tout le pourtour armoricain.



## Valeur écologique et biologique

Principalement liée à l'originalité de l'habitat. La lande littorale à Dactyle océanique et Genêt à balais maritime, très spécialisée, est en outre rare et très peu étendue.

À noter la présence de très nombreux écotypes littoraux, décrits

ou non, d'espèces variées : Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Patience oseille (*Rumex acetosa*), Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea*), Épervière en ombelle (*Hieracium umbellatum*), Violette de Riviniana (*Viola riviniana*), Jasione des montagnes (*Jasione montana*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)...

Taxons remarquables : Genêt à balais maritime, ainsi que dans les ptéridiaies proches des rokeries d'oiseau : Silène dioïque de Zetland (*Silene dioica* var. *zetlandica*).

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

Préserver les formes optimales de bonne densité, mais aussi l'ensemble des variations floristico-édaphique et topographique.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Évolution spontanée nulle ou extrêmement lente, sauf en situation semi-protégée.

Menaces variées : envahissement par les Pins maritimes, destruction par piétinement ou incendie.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Aucune valorisation économique directe ; cet habitat participe néanmoins à un paysage très apprécié du public, d'où une valorisation économique indirecte.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

En situation exposée, les landes primaires qui composent l'habitat sont en équilibre avec les fortes contraintes du milieu et la dynamique globale de la lande est quasi nulle. Elles ne sont pas menacées, à condition que soit limitée la fréquentation qui peut être importante en bordure de littoral. En situations abritées, ces landes sont plus sensibles à la colonisation spontanée par le Prunellier ou le Saule roux après le développement important de l'Ajonc.

Envahissement possible par les Pins maritimes introduits.

Risque de destruction par incendie.

### Modes de gestion recommandés

Il est recommandé de ne pas intervenir sur les landes les plus stables en bordure de littoral.

Dans les zones très fréquentées, maîtriser et organiser la fréquentation du public (barrières, clôtures, cordons non débroussaillés) et mettre en place des supports de communication.

Dans les sites les plus abrités, envisager un rajeunissement périodique de la lande par intervention mécanique pour éviter la colonisation par les fourrés.

Élimination raisonnée des Pins maritimes intrus (coupe).

Mise en place de dispositifs de protection contre les incendies, mais ne portant pas atteinte à l'intégrité de cet habitat (situés à l'extérieur de celui-ci).

### **Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat**

La rareté et la richesse en espèces remarquables de cet habitat.

### **Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée**

Île de Groix.

### **Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer**

Absence de données.

## **Bibliographie**

- BIORET F. *et al.*, 1991.  
BIORET F. et GÉHU J.-M., 1999.  
BIORET F., 1985 et 1989.  
CORILLION R., 1965.  
EUROSITE, 1998.  
GÉHU J.-M. et J., 1960 et 1961, 1975.  
GÉHU J.-M. et PLANCHAIS N., 1965.  
GÉHU J.-M., 1963, 1975 et 1978.  
VANDEN BERGHEN C., 1958.

### **« Pour en savoir plus »**

Université de Brest, SEPNB.